

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de CAMRAIL invite les candidats ayant postulé pour le recrutement de 76 jeunes diplômés à la formation aux métiers ferroviaires de base dont la date limite d'inscription était fixée au 24 avril dernier, à bien vouloir se présenter dans les Centres d'examens retenus à cet effet munis d'une enveloppe de format A4 à l'adresse complète du candidat et contenant son dossier, le vendredi 7 mai afin de consulter les listes définitives.

Pour rappel, lesdits Centres sont le Collège de Mazenod à Ngaoundéré, le Collège catholique Saint-Benoît à Mvolye Yaoundé et le Centre de Formation Professionnelle et Continue La Salle à Akwa Douala.

Le Directeur Général de CAMRAIL tient à rappeler que le concours en lui-même aura lieu le samedi 8 mai 2021 et l'appel des candidats se fera dès 7 heures précises. A cet effet, les candidats doivent se présenter devant les salles d'examen avec le nécessaire pour écrire hormis les feuilles de composition qui leur seront remises sur place.

Par ailleurs, dans le cadre du respect des mesures barrière de lutte contre la Covid-19, seuls les candidats arborant leur masque de protection seront admis dans les salles d'examen.

Le Directeur Général



COMMUNIQUE

Le Directeur Général de CAMRAIL invite les candidats ayant postulé pour le recrutement de 76 jeunes diplômés à la formation aux métiers ferroviaires de base dont la date limite d'inscription était fixée au 24 avril dernier, à bien vouloir se présenter dans les Centres d'examens retenus à cet effet munis d'une enveloppe de format A4 à l'adresse complète du candidat et contenant son dossier, le vendredi 7 mai afin de consulter les listes définitives.

Pour rappel, lesdits Centres sont le Collège de Mazenod à Ngaoundéré, le Collège catholique Saint-Benoît à Mvolye Yaoundé et le Centre de Formation Professionnelle et Continue La Salle à Akwa Douala.

Le Directeur Général de CAMRAIL tient à rappeler que le concours en lui-même aura lieu le samedi 8 mai 2021 et l'appel des candidats se fera dès 7 heures précises. A cet effet, les candidats doivent se présenter devant les salles d'examen avec le nécessaire pour écrire hormis les feuilles de composition qui leur seront remises sur place.

Par ailleurs, dans le cadre du respect des mesures barrière de lutte contre la Covid-19, seuls les candidats arborant leur masque de protection seront admis dans les salles d'examen.

Le Directeur Général

